



GRILLE TARIFAIRES 2025-2026

Apprendre la Langue des Signes Française Langue Seconde

Cotisation annuelle

Pour accéder aux cours, la cotisation annuelle est obligatoire. Elle apparaîtra dans le détail de la facture. Sa période de validité est d'un an à compter du jour d'entrée en formation et ouvre droit au statut de membre passif de l'association.

20,00 €

Coût pédagogique

VISUEL-LSF Auvergne _ Rhône-Alpes	Tarif horaire	1 Module (30 heures)	Formation A1.1 à C1.6 (780 heures)
Auto-financement	Tarif réduit *	8,00 €/h	240,00 €
	Tarif plein	10,00 €/h	300,00 €
CPF, CPF de transition Formation professionnelle continue	23,00 €/h	690,00 €	17 940,00 €

Participation à l'examen « Certification en Langue des Signes Française »

100,00 €

*Tarif réduit : Sourd(e) ou malentendant(e), Etudiant(e), Sans emploi, Retraité(e), Handicapé(e), personne sourde dans votre entourage familial proche.

Pour les prises en charge via prescripteurs (France-Travail, Mission Locale, Région, Agefiph,...), les formations en intra-entreprise, les formations sur-mesure, les ateliers de découverte ou de sensibilisation : veuillez nous contacter pour l'établissement d'un devis adapté à votre situation et à vos besoins.

Formation accessible sans délai hormis les formations financées via le CPF (12 jours ouvrés) via Transition Pro (cf. leur calendrier interne) ou via France-Travail/Région (21 jours).

Association non assujettie à la TVA
Exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511

Document non contractuel